

VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE SOUTIEN AUX CONCERTS DE MIDI

LES CONCERTS DE MIDI EXISTENT GRÂCE À VOUS !

Depuis plusieurs années Les Concerts de Midi de Rennes vous proposent une saison musicale de qualité, agrémentée de services conviviaux qui en font un événement unique dans la région. Afin que chaque concert soit aussi un moment d'échanges et de rencontres nous vous proposons quelques petits plus : avant-concert, petit-déjeuner, déjeuner ou apéritif sont gratuits.

Pour continuer à vous offrir toutes ces prestations nous avons besoin de votre soutien

Vous aussi, devenez acteur d'un projet artistique d'envergure en faisant un don

Les dons versés aux Concerts de Midi sont **éligibles à la réduction d'impôts** dans le cadre du mécénat par le Code Général de l'impôt pour :

- les particuliers au titre de l'Art. 200 CGI : réduction de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour faire un don, voir au verso →

BULLETIN DE SOUTIEN

Votre don au service de nos activités

Tenez compte de votre réduction d'impôts : Vous recevrez un reçu fiscal vous donnant droit à une réduction d'impôts très importante : vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable (art. 200 CGI). Exemples :

Don : 30 € (Déduction fiscale 19, 8 €) → Coût réel 10, 2 € / Don : 50 € (Déduction fiscale 33 €) → Coût réel 17 €

Don : 100 € (Déduction fiscale 66 €) → Coût réel 34 € / Don : 150 € (Déduction fiscale 99 €) → Coût réel 51 €

OUI, je soutiens les Concerts de Midi. Je fais un don de :

30 € 50 € 100 € 150 € Autre€

Mme, M.

Adresse :

Code postal : Ville :

Versement par chèque à l'ordre des Concerts de Midi

Chèque à retourner, accompagné de ce bulletin à : Les Concerts de Midi 21 rue Hoche 35 000 Rennes